

Les deux nouveaux débarqués n'y comprenaient rien ; mais ils ne sont pas au bout de leurs étonnements.

◆◆ Ce qui les étonne surtout, c'est qu'ils ne réussissent pas à nous étonner.

Ils croyaient, en débarquant dans "leur" colonie, voir les pauvres colons, dont ils se moquent si bien dans leurs journaux, là-bas, venir à eux et se mettre humblement à leur disposition, et voilà que, dès le début, on leur fait comprendre qu'ils sont ici dans un pays moral, civilisé, instruit, et qu'il faut s'y bien conduire et travailler ferme, s'ils ne veulent pas faire connaissance avec Dame Justice Canadienne, qui ne badine pas et se trouve être la moins folâtre de toutes les dames.

Cela dérange un peu les idées dont ils s'étaient farci le cerveau au sujet du Canada, mais ils voient bien que les choses sont ainsi, et que ce qu'ils auront à faire dans l'intérêt de leurs amis qui se proposent de venir les rejoindre, est de leur écrire que le Canada est habité par une race de gens qui prétendent en être les maîtres et les légitimes propriétaires, et qu'il n'y a pas moyen de leur ôter cela de la tête.

Ils pourront même ajouter que ces Canadiens ont les poings tout aussi solides que leurs idées, et que toute discussion musculaire est inutile avec eux.

Ce ne sont pas des épateurs qu'il nous faut, mais de bons et braves cultivateurs, parlant peu et travaillant beaucoup.

◆◆ A propos d'émigration, c'est la France qui a fourni, cette année, la famille la plus nombreuse.

Madame veuve Carrière est arrivée; il y a quinze jours, avec ses "treize" enfants; l'aîné a 22 ans, le plus jeune, 8 ans.

Cette belle famille, très à l'aise, est allée s'établir au Manitoba, où des parents et des amis l'attendent.

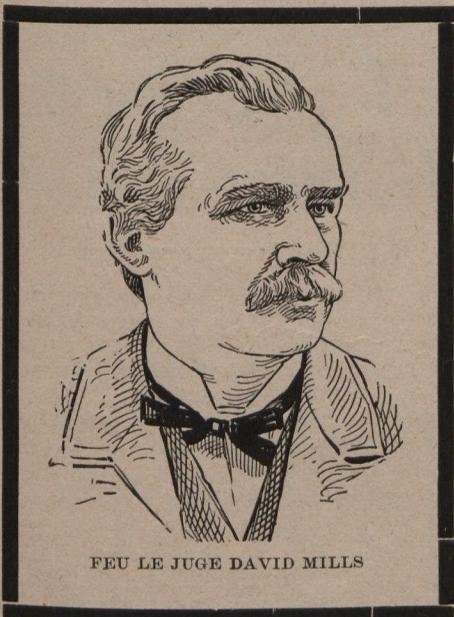
Que Dieu protège la belle famille française !

LEON LEDIEU.

FEU DAVID MILLS

Le Canada vient de perdre un citoyen d'élite dans la personne de l'honorable David Mills, ex-ministre de la Justice et juge de la Cour Suprême, décédé subitement, le 8 du courant, dans la capitale fédérale.

M. Mills, issu d'une famille puritaine, était né à Orford, Kent, Ontario. Il reçut son éducation à l'école locale et à l'Université de Michigan, et dé-



FEU LE JUGE DAVID MILLS

buta comme simple professeur. Il entra au Parlement en 1867. M. Mills fut fait avocat et pratiqua à Londres. Il fit pendant quelque temps partie de la société Park et Purdom, mais dans la suite il pratiqua avec son fils. Il fut créé C. R. en 1890 par le gouvernement d'Ontario, et par l'administration Tupper, en 1896.

EPURONS NOTRE LANGUE

GUERRE AUX LOCUTIONS VICIEUSES

ARTISSE. — C'est à tort que certaines gens emploient **ARTISSE** pour **ARTISTE**. Ne dites pas : Il ne faut pas confondre les cabotins avec les **ARTISSES**. Dites : Il ne faut pas confondre les cabotins avec les **ARTISTES**.

ARTISTIQUEMENT. — N'est pas français et ne saurait remplacer **ARTISTEMENT**. C'est donc une faute d'écrire : Le temple était **ARTISTIQUEMENT** décoré, au lieu de : Le temple était **ARTISTEMENT** décoré.

ASSAIYE. — S'emploie parfois, mais à tort, pour **ESSAI**. Au lieu de dire : Voilà qui est bien pour une première **ASSAIYE**, dites : Voilà qui est bien pour un premier **ESSAI**.

ASSIRE (S'). — Ne peut remplacer à bon droit le verbe **S'ASSEOIR**. Ne dites pas : Je viens m'**ASSIRE** pres de toi, dites : Je viens m'**ASSEOIR** près de toi.

ASTHEURE, A ST'HEURE. — Cette locution vicieuse est la corruption de "A CETTE HEURE", maintenant. Au lieu de dire : Je ne veux pas mourir **ASTHEURE**, vous pouvez dire : Je ne veux pas mourir **MAINTENANT**.

OSTNER (S'). — Ne saurait s'employer pour **PERSISTER**. Ce serait une faute de dire : Ce bavard **S'OSTNE** à parler. Il faudrait dire, par exemple : Ce bavard **PERSISTE** à parler.

L'EDUCATEUR.

En 1872, le gouvernement d'Ontario l'employa à la délimitation des frontières nord-ouest de la province, et c'est lui qui plaida cette affaire au Conseil Privé en 1884. En 1875, il fut élu membre du Conseil de l'Instruction Publique d'Ontario, et, en 1888, il fut nommé à l'Université de Toronto professeur de droit international et constitutionnel. Il fut ministre de l'Intérieur dans le cabinet McKensy, du mois d'octobre 1876 jusqu'à la démission du cabinet, en octobre 1878.

Lord Aberdeen le créa sénateur à Ottawa, en 1896, et, le 12 novembre 1897, il succéda à Sir Oliver Mowatt comme ministre de la Justice dans le cabinet Laurier.

En politique, il était libéral avancé.

Il a écrit plusieurs brochures sur des sujets politiques, et il a envoyé plusieurs articles sur des questions publiques aux revues et aux journaux. En 1882, il entra comme rédacteur en chef à l'"Advertiser", de London, position qu'il garda 16 ans. On lui doit aussi plusieurs poésies de toute beauté.

Il était président de la "Star Loan Co.", depuis 1890, et président de la "Northern Assurance Co." depuis 1896.

En religion, c'était un méthodiste.

Il avait épousé, en 1860, Miss M.-T. Brown.

Il était juge à la Cour Suprême depuis deux ans.

Prince-Edouard, en juillet, 1856, il vint habiter Québec, avec ses parents, en 1862. Il fit ses études au séminaire de Québec et à l'Académie Commerciale des Frères.

Il était membre du 9e régiment depuis 1876, et il fit la campagne du Nord-Ouest de 1885. Il fut



FEU LE CAPITAINE F. PENNÉE

A LIRE ATTENTIVEMENT

A ceux qui désirent devenir propriétaires de maisons, nous recommandons la lecture attentive de l'annonce relative à la Compagnie de Prêt et d'Epargne, que nous publions dans une autre page.

POSTE EN FAMILLE

E. LEREVE, Ottawa. — Votre "Menteur honnête" est vraiment trop prosaïque pour être publié en vers... plus ou moins boiteux. Envoyez-nous plutôt quelque essai en prose.

M. E. L. de — — Encore quelques efforts, et vos essais pourront figurer avantageusement dans la Tribune des Jeunes. N'oubliez pas de signer votre nom véritable.

Jeannette. — Beaucoup de bon dans votre essai, mais la forme poétique a trahi vos efforts. Ecrivez en prose, vous y gagnerez. Ne vous découragez pas, et revenez bientôt à la Tribune des Jeunes.

Ovila, Montréal. — Ne pourriez-vous pas donner à votre étude sur "La Patrie" un cachet plus original ? Notre siècle aime le neuf : ne l'oublions pas.

LE CAPITAINE F. PENNÉE, DÉCÉDÉ

Québec vient de perdre l'un de ses principaux citoyens, le capitaine Frank Pennée, chef de police de Québec, et Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, décédé subitement, le 11 du courant, sur un train gagnant la Nouvelle-Orléans.

Le capitaine Pennée était descendant d'une famille anglaise. Fils de feu Arthur-Edwin Pennée et de feu dame Georgiana-Mary Ward, de l'île de Wight, en Angleterre. Né à Charlottetown, Ile du

l'un des fondateurs du journal "La Justice", et c'est en 1895 qu'il fut nommé chef de police, en remplacement du lieutenant-colonel Vohl.

En 1901, lors de la mort de M.-S. Hatt, le capitaine Pennée fut nommé Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.

Il fut pendant plusieurs années membre du comité de direction, puis secrétaire du Club de la Garnison.

Le défunt était un champion des jeux athlétiques à Québec, ayant déjà joué dans le club de crosse Thistle, et pris une part active pour obtenir le terrain Q. A. A., pour les amusements.

DÉMÉNAGEMENT

Nous signalons à nos lecteurs que M. Rodrigue Carrière, le populaire opticien de Montréal, occupe maintenant l'édifice portant le numéro 1741 de la rue Sainte-Catherine, situé entre les rues Sanguinet et Saint-Denis.

Quand la vérité fait un pas, le mensonge en fait cent.

* * *

Si les gens d'esprit ne savaient pas tirer parti des sots, à quoi leur servirait leur esprit ?

* * *

Il y a des esprits marchands qui méprisent tout ce qui n'a pas l'intérêt pour but.